

Le moral pourrait être bas si, comme M. Manor l'écrit, «au premier signe de danger les troupes reçoivent l'ordre de se diriger vers le poste d'évacuation le plus proche.» Ce n'est pas le cas. Les forces de l'ONU sont tenues de remplir le mandat qui leur a été confié, y compris, dans le cas de la FUNU II, de résister aux tentatives de ceux qui cherchent à les empêcher d'accomplir leurs tâches. Il est vrai qu'en 1967 la FUNU a été obligé d'évacuer le Sinaï parce que le gouvernement égyptien lui a retiré la permission de rester. C'était le droit de l'Égypte. La question, en fait, est de savoir si l'affaire aurait dû être préalablement soumise au Conseil de sécurité.

M. Manor se trompe également lorsqu'il affirme que «dans une crise, chaque contingent national des forces des Nations Unies obéit aux ordres de son propre gouvernement plutôt qu'à ceux des Nations Unies» et qu'en 1967 «un certain nombre de contingents des Nations Unies ont quitté le Sinaï pour rentrer dans leurs pays respectifs sans attendre le résultat de la décision de l'ONU concernant l'ordre du président Nasser d'expulser les forces des Nations Unies de son territoire.» Ce n'est pas ce qui s'est produit au Sinaï en 1967, ni en d'autres occasions. Le 16 mai 1967, l'Égypte a ordonné au commandant de la FUNU, le lieutenant-général Inderjit Rikhye, de retirer ses troupes. Le général Rikhye a refusé jusqu'à ce qu'il en reçoive l'ordre du Secrétaire général, ordre qui lui est parvenu le 18 mai. Ce n'est qu'à ce moment que le regroupement et l'évacuation des troupes ont commencé.

Il est facile de dénigrer les activités du maintien de la paix de l'ONU. Il est cependant plus difficile de proposer des solutions de rechange pratiques. Il ne fait pas de doute que des problèmes existent et le Canada est l'un des premiers à demander une réforme, mais le besoin demeure, comme en témoigne la situation en Rhodésie et en Namibie.

Le directeur général du  
Bureau des Affaires des  
Nations Unies,  
G. A. H. Pearson

## Section de référence

### I. LIVRES

- Broadfoot, Barry. *Years of sorrow, years of shame: the story of the Japanese Canadians in World War II*. Toronto: Doubleday, 1977. 370 p.
- Canada. Ministère des Affaires extérieures. *Documents relatifs aux relations extérieures du Canada*, vol. 12, 1946. Compilé par Donald M. Page. Ottawa: 1977. 2120 p. Texte: anglais et français.
- Canada and the burden of unity*, edited by David Jay Bercuson. Toronto: Macmillan, 1977. 191 p.
- Canadian foreign policy 1955-1965: selected speeches and documents*, compilé par Arthur E. Blanchette. Toronto: McClelland and Stewart; Ottawa: Institute of Canadian Studies, Carleton University, 1977. 424 p. (Carleton Library n° 103).
- Dosman, E. J. *The Arctic in question*. Toronto: Oxford University Press, 1976. 206 p.
- Energy policies of the world*; sous la direction de Gerald J. Mangone. Vol. I: *Canada, China, Arab States of the Persian Gulf, Venezuela, Iran*. New York: Elsevier, 1977. 387 p.
- Fox, Annette Baker. *The politics of attraction: four middle powers and the United States*. New York: Columbia University Press, 1977. 371 p.
- Frank, Charles R. *Foreign trade and domestic aid*. Washington: Brookings Institution, 1977. 180 p.
- Goals for mankind; a report to the Club of Rome on the new horizons of global community*. Préparé par Ervin Laszlo et al. Toronto: Clarke, Irwin, 1977. 434 p.
- Commission mixte internationale (Canada et États-Unis)*. Effets transfrontières de la dérivation Garrison: rapport de la CMI aux gouvernements du Canada et des États-Unis. Ottawa: 1977. 183 p.